**CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE**

**VENTE DU MAGAZINE « DUEL MAGAZINE »**

ARTICLE PREMIER - CHAMP D'APPLICATION

1.1 Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent, sans restriction ni réserve à toute vente de l’ouvrage « DUEL MAGAZINE » (ci-après « Le Produit ») par la société DUEL MAGAZINE, société par actions simplifiée au capital de 1.500 €, ayant son siège social 29 rue des Panoyaux 75020 PARIS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS n° 834 188 377 (ci-après « le Vendeur ») aux clients professionnels et non professionnels (ci-après le(s) Client(s)) notamment sur son site Internet www.[duelmagazine.com](http://www.recettespourchampions.com) (ci-après « le Site internet »). Les caractéristiques principales de ce produit sont présentées sur son Site internet.

1.2 Les coordonnées du Vendeur sont les suivantes : Société Duel Magazine 29 rue des Panoyaux 75020 PARIS.

1.3 Les présentes Conditions Générales sont accessibles à tout moment sur le Site Internet et prévaudront, le cas échéant, sur toute autre version ou tout autre document contradictoire, sauf accord exprès du Vendeur.

1.4 Le Client déclare avoir pris connaissance des présentes Conditions Générales de Ventes et les avoir acceptées en cochant la case prévue à cet effet avant la mise en œuvre de la procédure de commande.

1.5 Le Vendeur fournit au Client, avant la validation de sa commande, la confirmation de son inscription comprenant une copie des présentes Conditions Générales de Vente sur un Support Durable (courrier électronique ou un fichier PDF).

1.6 Sauf preuve contraire, les données enregistrées dans le système informatique du Vendeur constituent la preuve de l'ensemble des transactions conclues avec le Client.

1.7 En cas de commande vers un pays autre que la France métropolitaine, le client est l’importateur du Produit concerné. Pour tous les produits expédiés hors de l’Union Européenne et DOM-TOM, le prix sera calculé hors taxes automatiquement sur la facture. Des droits de douane ou autres taxes locales ou droits d’importation ou taxes d’état sont susceptibles d’être exigibles. Ils seront à la charge et relèvent de la seule responsabilité du Client.

1.8 Ces Conditions Générales de Vente pouvant faire l'objet de modifications ultérieures, la version applicable à la commande du Client est celle en vigueur sur le site internet à la date de passation de la commande.

ARTICLE 2 - COMMANDES

2.1 Le Client s’engage à fournir des informations exactes, actualisées et complètes lors de son inscription, cette dernière lui étant strictement personnelle et incessible à un tiers.

2.2 Le Client sélectionne le nombre d’exemplaires du magazine qu'il désire commander, par courrier électronique ou via la boutique en ligne à l’adresse duelmagazine.com. Toute commande est ferme et définitive dès son émission par le Client.

2.3 Il appartient au Client de vérifier l'exactitude de la commande et de signaler immédiatement toute erreur constatée. La commande ne sera considérée comme acceptée qu'après l'envoi au Client de la confirmation de la commande par le Vendeur par courrier électronique.

2.4 Toute commande passée par l’intermédiaire du Site internet ou par courrier électronique constitue un contrat conclu à distance entre le Client et le Vendeur.

2.5 En cas d'indisponibilité des produits commandés, le Vendeur informera dans les meilleurs délais le Client des délais de disponibilité estimés.

ARTICLE 3 - TARIFS

3.1 Les Produits vendus par le Vendeur sont fournis aux tarifs en vigueur sur le Site internet. Les prix sont exprimés en Euros, HT et TTC.

3.2 Ces tarifs sont fermes et non révisables pendant leur période de validité, telle qu'indiqué sur le Site internet, le Vendeur se réservant le droit, hors cette période de validité, de modifier les prix à tout moment.

3.3 Le paiement demandé au Client correspond au montant total de l'achat, y compris les frais de traitement et de gestion.

3.4 Une facture est établie par le Vendeur et remise au Client avec les produits commandés.

ARTICLE 4 – LIVRAISON

4.1 - Généralités

Les produits sont livrés à l'adresse de livraison indiquée lors de la commande, dans le délai indiqué sur la page de validation de la commande par le Client.

La livraison est effectuée par les services d’une société spécialisée.

Les frais de livraison sont supportés par le Client.

Ce délai de livraison correspond au délai d’expédition auquel s’ajoute le délai de traitement et d’acheminement des Produits.

En cas de retard d’expédition, un courrier électronique sera adressé au Client pour l’informer d’une éventuelle conséquence sur le délai de livraison initialement indiqué. En cas de retard de livraison, le Client recevra par courrier électronique un nouveau délai de livraison.

En tout état de cause, conformément aux dispositions légales, en cas de retard de livraison, le Client non professionnel a la possibilité de résoudre le contrat dans les conditions et modalités définies à l’article L. 216-2 du Code de la consommation.

Dans ce cas, si le Client reçoit le produit après son annulation, le Vendeur remboursera le produit et aux frais « aller » dans les conditions de l’article L. 216-3 du Code de la consommation.

Au moment de la prise de possession par le Client des produits commandés, les risques de perte ou d’endommagement des produits lui sont transférés.

4.2 - Réserves

Il convient de notifier au transporteur et au Vendeur toutes réserves sur le produit livré (par exemple : colis endommagé, déjà ouvert...).

ARTICLE 5 – CONDITIONS DE PAIEMENT

5.1 Le prix est payable comptant, en totalité au jour de la passation de la commande par le Client, selon les modalités précisées à l'article « Commandes » ci-dessus, par voie de paiement sécurisé au moyen de PayPal® ou de carte bancaire.

5.2 Le Vendeur ne sera pas tenu de procéder à la fourniture des Produits commandés par le Client si le prix ne lui a pas été préalablement réglé en totalité dans les conditions ci-dessus indiquées.

5.3 Les paiements effectués par le Client ne seront considérés comme définitifs qu'après encaissement effectif des sommes dues au Vendeur.

5.4 En cas de retard de paiement et de versement des sommes dues par le Client au-delà du délai ci-dessus fixé, et après la date de paiement figurant sur la facture adressée à celui-ci, des pénalités de retard calculées au taux mensuelde10% du montant TTC du prix de la fourniture des Services, seront acquises automatiquement et de plein droit au Prestataire, sans formalité aucune ni mise en demeure préalable. De plus, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement, d'un montant de 40 euros sera due, de plein droit et sans notification préalable par le Client en cas de retard de paiement.

5.5 Le retard de paiement entraînera l'exigibilité immédiate de l'intégralité des sommes dues par le Client, sans préjudice de toute autre action que le Vendeur serait en droit d'intenter, à ce titre, à l'encontre du Client.

5.6 En outre, le Vendeur se réserve le droit, en cas de non-respect des conditions de paiement figurant ci-dessus, de suspendre ou d'annuler la fourniture des Services commandés par le Client et/ou de suspendre l'exécution de ses obligations.

5.7 Aucun frais supplémentaire, supérieur aux coûts supportés par le Vendeur pour l'utilisation d'un moyen de paiement ne pourra être facturé au Client.

ARTICLE 6 - FOURNITURE DES PRODUITS & ANNULATION DE LA COMMANDE

6.1 Les Produits commandés par le Client seront fournis dans le délai et les conditions indiqués lors de la commande du Client, dans les conditions prévues aux présentes Conditions Générales de Vente, à l'adresse indiquée par le Client lors de sa commande.

6.2 Au titre d’une obligation de moyens, le Prestataire s'engage à faire ses meilleurs efforts pour fournir les Produits commandés par le Client dans les délais.

6.3 Si les Produits commandés n'ont pas été fournis après la date indicative précisée lors de la commande, pour toute autre cause que la force majeure ou le fait du Client, le présent contrat pourra être résolu à la demande écrite du Client dans les conditions prévues aux articles [L. 138-2 et L. 138-3 du Code de la consommation](http://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do;jsessionid=E8A09DAE595F48AFB116015DEA136890.tpdjo16v_2?idSectionTA=LEGISCTA000028747761&cidTexte=LEGITEXT000006069565&dateTexte=20140614).

6.4 A défaut de réserves ou réclamations expressément émises par le Client lors de la réception des Produits commandés, ceux-ci seront réputés conformes à la commande, en quantité et qualité.

6.5 Le Client disposera d'un délai de 8 joursà compter de la fourniture des Services pour émettre, par écrit, de telles réserves ou réclamations, avec tous les justificatifs y afférents, auprès du Vendeur.

6.6 Aucune réclamation ne pourra être valablement acceptée en cas de non-respect de ces formalités et délais par le Client.

6.7 Le Vendeur remboursera ou rectifiera auprès du Client (dans la mesure du possible) dans les plus brefs délais et à ses frais, selon les modalités adéquates et agréées par le Client, les Produits dont le défaut de conformité aura été dûment prouvé par le Client, à l'exclusion de toute autre indemnisation par le Vendeur.

6.8 Le transfert de propriété des Produits du Vendeur, au profit du Client, ne sera réalisé qu’après complet paiement du prix par ce dernier, et ce quelle que soit la date de livraison des produits.

Quelle que soit la date de transfert de propriété des Produits, le transfert des risques de perte et de détérioration s’y rapportant, ne sera réalisé qu’au moment où le client prendra physiquement possession des Produits. Les Produits voyagent donc aux risques et périls du Vendeur.

ARTICLE 7 - DROIT DE RETRACTATION DU CLIENT NON PROFESSIONNEL

7-1. Le Client non professionnel dispose, conformément à la loi, d'un délai de rétractation de 14 jours à compter de la conclusion du contrat pour exercer son droit de rétractation auprès du Vendeur et annuler sa commande, sans avoir à justifier de motifs ni à payer de pénalité, à fin d'échange ou de remboursement, sauf si l'exécution du contrat a commencé, avec l'accord du Client, avant la fin du délai de rétractation.

Le délai de 14 jours court à compter du jour de la réception du bien par le Client no professionnel ou un tiers, autre que le transporteur, désigné par lui. Dans le cas d'une commande portant sur plusieurs biens livrés séparément ou dans le cas d'une commande d'un bien composé de lots ou de pièces multiples dont la livraison est échelonnée sur une période définie, le délai court à compter de la réception du dernier bien ou lot ou de la dernière pièce.

7-2. Le droit de rétractation peut être exercé en ligne, à l'aide du formulaire de rétractation disponible en annexe 1 des présentes, auquel cas un accusé de réception par courrier électronique sera immédiatement communiqué au Client par le Vendeur, ou de toute autre déclaration, dénuée d'ambiguïté, exprimant la volonté de se rétracter.

7-3. En cas d'exercice du droit de rétractation dans le délai susvisé, seul le prix des Produits commandés est remboursé. Le remboursement des sommes effectivement réglées par le Client sera effectué au plus tard 14 jours à compter de la réception, par le Vendeur, de la notification de la rétractation du Client.

ARTICLE 8 - RESPONSABILITE DU VENDEUR - GARANTIE

8-1. Le Vendeur ne sera tenu que de la réparation des dommages directs et prévisibles du fait de l'exécution du présent contrat. Le Vendeur pourra s'exonérer de tout ou partie de sa responsabilité en apportant la preuve que l'inexécution ou la mauvaise exécution du présent contrat est imputable soit au Client lui-même, soit au fait, imprévisible et insurmontable d'un tiers au contrat, soit à un cas de force majeure.

8-2. Les Produits fournis par le Vendeur sont conformes à la réglementation en vigueur en France. La responsabilité du Vendeur ne saurait être engagée en cas de non-respect de la législation du pays dans lequel les Produits sont vendus, qu'il appartient au Client, de vérifier. Des droits de douane ou autres taxes locales ou droits d'importation ou taxes d'état sont susceptibles d'être exigibles. Ils seront à la charge et relèvent de la seule responsabilité du Client.

8-3. **GARANTIES LEGALES**

Les Produits fournis par le Vendeur bénéficient de plein droit et sans paiement complémentaire, conformément aux dispositions légales,

* De la garantie légale de conformité, pour les produits apparemment défectueux, abîmés ou endommagés ou ne correspondant pas à la commande,
* De la garantie légale contre les vices cachés provenant d’un défaut de matière, de conception ou de fabrication affectant les produits livrés et les rendant impropres à l’utilisation,

Dans les conditions et selon les modalités visées dans l’encadré ci-dessous et définies en annexe aux présentes Conditions Générales de Vente (Garantie de conformité / Garantie des Vices Cachés).

Il est rappelé que dans le cadre de la garantie légale de conformité, le Client :

- bénéficie d'un délai de deux ans à compter de la délivrance du bien pour agir à l'encontre du Vendeur ;

- peut choisir entre la réparation ou le remplacement du Produit commandé, sous réserve des conditions de coût prévues par l'article L 217-9 du Code de la consommation ;

- est dispensé de rapporter la preuve de l'existence du défaut de conformité du Produit durant les vingt-quatre mois suivant la délivrance du Produit, sauf pour les biens d'occasion, dont le délai est porté à six mois (art. 217-7 du Code de la consommation)

La garantie légale de conformité s'applique indépendamment de la garantie commerciale pouvant éventuellement couvrir le Produit.

Le Client peut décider de mettre en œuvre la garantie contre les défauts cachés Produit conformément à l'article 1641 du Code Civil ; dans ce cas, il peut choisir entre la résolution de la vente ou une réduction du prix de vente conformément à 1644 du Code Civil.

Afin de faire valoir ses droits, le Client devra informer le Vendeur, par écrit, de la non-conformité des Produits dans les délais ci-dessus visés et retourner les Produits défectueux dans l'état dans lequel ils ont été reçus avec l'ensemble des éléments (accessoires, emballage, notice...).

Le Vendeur remboursera, remplacera ou fera réparer les Produits ou pièces sous garantie jugés non conformes ou défectueux. En cas de livraison, les frais d'envoi seront remboursés sur la base du tarif facturé et les frais de retour seront remboursés sur présentation des justificatifs.

Les remboursements des Produits jugés non conformes ou défectueux seront effectués dans les meilleurs délais et au plus tard dans les 15 (quinze) jours suivant la constatation par le Vendeur du défaut de conformité ou du vice caché.

Le remboursement s'effectuera par crédit sur le compte bancaire du Client ou par chèque bancaire adressé au Client.

La responsabilité du Vendeur ne saurait être engagée dans les cas suivants :

- non-respect de la législation du pays dans lequel les produits sont livrés, qu'il appartient au Client de vérifier,

- en cas de mauvaise utilisation, négligence ou défaut d'entretien de la part du Client, comme en cas d'usure normale du Produit, d'accident ou de force majeure.

La garantie du Vendeur est, en tout état de cause, limitée au remplacement ou au remboursement des Produits non conformes ou affectés d'un vice.

ARTICLE 9 – DONNEES PERSONNELLES DU CLIENT

9-1 En application de la loi 78-17 du 6 janvier 1978, il est rappelé que les données nominatives qui sont demandées au Client sont nécessaires au traitement de sa commande et à l'établissement des factures.

Ces données nominatives sont strictement confidentielles. Toutefois, ces données peuvent être communiquées aux partenaires du Vendeur chargés de l'exécution, du traitement, de la gestion et du paiement des Produits.

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, le Client dispose, à tout moment, d'un droit d'accès, de rectification, et d'opposition à l'ensemble de ses données personnelles en écrivant, par courrier et en justifiant de son identité, à la société DUEL MAGAZINE, 29 rue des Panoyaux 75020 PARIS.

9-2 Toute saisie d’informations fausses, inexactes, non-actualisées ou incomplètes, pourra donner lieu à la suspension et la fermeture du compte personnel du Client. Le Client est seul responsable de l’usage de son compte sans pouvoir opposer au Vendeur un quelconque usage frauduleux par un tiers. Le Client veille à la confidentialité de ses identifiants de connexion.

ARTICLE 10 - PROPRIETE INTELLECTUELLE

Les contenus des Produits vendus et du Site internet duemagazine.com restent la propriété du Vendeur et sont protégés par les lois françaises et internationales relatives à la propriété intellectuelle.

Toute reproduction totale ou partielle de ces contenus est strictement interdite et est susceptible de constituer un délit de contrefaçon.

ARTICLE 11 – FORCE MAJEURE

Les Parties ne pourront être tenues pour responsables si la non-exécution ou le retard dans l’exécution de l’une quelconque de leurs obligations, telles que décrites dans les présentes découle d’un cas de force majeure, au sens de l’article 1218 du Code civil.

La partie constatant l'événement devra sans délai informer l'autre partie de son impossibilité à exécuter sa prestation et s'en justifier auprès de celle-ci. La suspension des obligations ne pourra en aucun cas être une cause de responsabilité pour non-exécution de l'obligation en cause, ni induire le versement de dommages et intérêts ou pénalités de retard.

ARTICLE 12 – DROIT APPLICABLE - LANGUE

Les présentes Conditions Générales de Vente et les opérations qui en découlent sont régies et soumises au droit français.

Les présentes Conditions Générales de Vente sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues étrangères, seul le texte français fera foi en cas de litige.

ARTICLE 13 - LITIGES

CLIENTS NON PROFESSIONNELS :

S’AGISSANT DES CLIENTS NON PROFESSIONNELS, Tous les litiges auxquels les opérations d'achat et de vente conclues en application des présentes conditions générales de vente pourraient donner lieu, concernant tant leur validité, leur interprétation, leur exécution, leur résiliation, leurs conséquences et leurs suites et qui n'auraient PAS pu être résolus A L’AMIABLE entre le vendeur et le client seront soumis aux tribunaux compétents dans les conditions de droit commun.

Le Client est informé qu'il peut en tout état de cause recourir à une médiation conventionnelle, notamment auprès de la Commission de la médiation de la consommation (C. cons. art. L 612-1) ou auprès des instances de médiation sectorielles existantes, ou à tout mode alternatif de règlement des différends (conciliation, par exemple) en cas de contestation.

**ARTICLE 14 – INFORMATION PRECONTRACTUELLE – INFORMATION DU CLIENT**

Le Client reconnaît avoir eu communication, préalablement à l'achat immédiat ou à la passation de sa commande et à la conclusion du contrat, d'une manière claire et compréhensible, des présentes Conditions Générales de Vente et de toutes les informations listées à l'article L.221-5 du Code de la consommation, et notamment les informations suivantes :

- les caractéristiques essentielles du Produit,

- le prix des Produits et des frais annexes (livraison, par exemple) ;

- en l'absence d'exécution immédiate du contrat, la date ou le délai auquel le Vendeur s'engage à livrer le Produit,

- les informations relatives à l'identité du Vendeur, à ses coordonnées postales, téléphoniques et électroniques, et à ses activités, si elles ne ressortent pas du contexte, - les informations relatives aux garanties légales et contractuelles et à leurs modalités de mise en œuvre,

- les fonctionnalités du contenu numérique et, le cas échéant, à son interopérabilité,

- la possibilité de recourir à une médiation conventionnelle en cas de litige.

Le fait pour une personne physique (ou morale), d'effectuer un achat immédiat ou de commander un Produit emporte adhésion et acceptation pleine et entière des présentes Conditions Générales de Vente et obligation au paiement des Produits commandés, ce qui est expressément reconnu par le Client, qui renonce, notamment, à se prévaloir de tout document contradictoire, qui serait inopposable au Vendeur.

**Annexe 1 : Droit de rétractation du Client**

N° de commande : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Produits commandés :\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Tél : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Adresse :\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Conformément aux dispositions légales relatives à la vente à distance, je dispose d'un délai de 14 jours pour annuler le contrat de vente, sans pénalités. Par conséquent, je vous notifie, par l'envoi du présent coupon, l'annulation de mon contrat.

Fait à \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Le \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Signature

A renvoyer à :

Société DUEL MAGAZINE, 29 rue des Panoyaux 75020 PARIS.

**Annexe 2 : GARANTIES LEGALES**

**Article L. 211-4 Code de la consommation**

Le vendeur est tenu de livrer un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance. Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité.

**Article L. 211-5 Code de la consommation**

Pour être conforme au contrat, le bien doit :

1. Être propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant :

correspondre à la description donnée par le vendeur et posséder les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle,

présenter les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage,

2. Ou présenter les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou être propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté.

**Article L. 211-12 Code de la consommation :**

L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien.

**Article L. 211-16 Code de la Consommation :**

Lorsque l'acheteur demande au vendeur, pendant le cours de la garantie commerciale qui lui a été consentie lors de l'acquisition ou de la réparation d'un bien meuble, une remise en état couverte par la garantie, toute période d'immobilisation d'au moins sept jours vient s'ajouter à la durée de la garantie qui restait à courir. Cette période court à compter de la demande d'intervention de l'acheteur ou de la mise à disposition pour réparation du bien en cause, si cette mise à disposition est postérieure à la demande d'intervention.

**Article 1641 Code civil**

Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage, que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus.

**Article 1648 alinéa 1er Code civil**

L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice.